

**PROCÈS-VERBAL DE LA 160^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DÉLÉGUÉS
ROCHE - 16 mars 2014**

SALLE LA ROTZÉRANNE à 09h00

Présidence : Claude-André MANI
 Procès-verbal : Christiane ROCHAT
 Présents CC : Priska DUTOIT SCHEUNER, Christiane FERROT, Denys BERTHOLET, Jean-Luc BEZENÇON, Josiane DUPRAZ, Jean-Jacques MERCIER, Michel PANCHAUD, Yvan NEY
 Présents CM : Lise DUTRUY, Edwige CLOT, Roland DEMIÉVILLE, Emmanuel VIOLI
 Excusés : Romain MAYOR, Jean-François MONOT, Emmanuel VIOLI

En préambule, le Président remercie le chœur mixte « La Chanson des Roseaux », dont la présidence est assurée par Georgette MORISOD, d'avoir accueilli les participants par son aubade qui se voulait un clin d'œil aux organisateurs de la fête de Payerne.

Il présente la nouvelle secrétaire, Christiane ROCHAT, nommée par le Comité central le 7 décembre 2013 en remplacement de Bernard DUTRUY, démissionnaire au 31 décembre 2013, et informe que lors de la même séance, le Comité a également nommé Caroline COQUELIN à l'élaboration d'A l'Unisson, ainsi que Valérie JAQUIER à la mise à jour du site internet.

Sociétés présentes : 56, représentées par 112 délégués
 Sociétés excusées : La Chorale du Brassus, le Chœur mixte de La Sarraz, le Chœur de dames Arcana de Chardonne, l'Espérance de Bussigny, le Chœur d'hommes Apples-Gimel.

Le quorum étant atteint (112/134), l'assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé aux délégués figure dans la convocation. Il a également été communiqué par le biais de "A l'Unisson" et, sauf avis contraire – ce qui est le cas - il sera suivi comme présenté et agrémenté de la proclamation des jubilaires.

Ordre du jour

01. Ouverture de l'assemblée – Bienvenue
02. Hommage aux disparus
03. Désignation des scrutateurs
04. PV de l'AD du 17 mars 2013 à Payerne
05. PV de l'AD extraordinaire du 23 novembre 2013 à Penthérez
06. Rapports d'activités 2013 CC/CM
07. Comptes 2013 + Rapport de la Commission de vérification des comptes
08. Augmentation de la cotisation annuelle
09. Budget 2014
10. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2014
11. Admissions – Démissions
12. Renouvellement des instances de la SCCV
13. Election à la présidence
14. Hommage au Président sortant
15. Activités SCCV 2014
16. Fêtes cantonales : Retour Payerne 2013 – Attribution FCCV 2017
17. Statuts
18. Date et lieu de l'AD 2015
19. Propositions individuelles et divers

01. Ouverture de l'assemblée - Bienvenue

L'assemblée ordinaire des délégués est officiellement ouverte à 09h00.

Le Président fait part de son bonheur de pouvoir saluer Chanteuses et Chanteurs, nouveaux ou émérites, membres sympathisants, invités et organisateurs de la Fête cantonale en cette cité de la pierre, du sel et de l'orgue.

Il salue ensuite la présence particulière de nombreuses personnalités, dont :

WEHRLI	Laurent	Président du Grand Conseil vaudois
LANZ	Christophe	Syndic de Roche
JAQUES	Willy	Président de l'AVDC
POULIN	Jean-Marc	Président d'honneur d'A Cœur Joie Suisse

MATTLE	Otto	Chef des finances de l'USC
CORNAMUSAZ	André	Président du CO FCCV-Payerne 2013
accompagné d'une délégation composée de :		
BERCHIER	Irène	
JAN	Marie-Claire	
RAPIN	Marie-Claire	
AMY	Didier	Président du CO FCCV Echallens 2017
FAVROD	Corinne	Membre de l'APV (7 Grands)
BASSANG	Alain	Président de la SCMV (7 Grands)
ROUGE	Claudia	Membre de la SCMV (7 Grands)
COCHARD	Christian	Membre de la SVC (7 Grands)
BLANC	Dominique	Président de l'ACVF (7 Grands)
CHAUBERT	Laurent	Membre de la FVJC (7 Grands)
JEAN-MAIRET	René	Doyen
MILLIOUD	Jean-Pierre	Président d'honneur
SCHMUTZ	Daniel	Président d'honneur
BINDITH	Isabelle	Présidente de La Clé des Chants de Concise, nouvelle société
MEYER	Malou	Membre de La Clé des Chants de Concise, nouvelle société
GENTON	Pierre	Pasteur, qui nous rejoindra après le culte
FIERZ	Jean-Pierre	Major de table
GIGANTE	Patrick	Juriste
AMIGUET	Jacques	Photographe

Les membres d'honneur SCCV présents :

Pierre-André COLLET, Anne-Lise CORNAZ, Alain DEVALLOÑÉ, François FORESTIER, Frédy HENRY, André JAQUEROD, Pierre MAILLEFER, Jean-Pierre MILLIOUD, président d'honneur, Jacques PRADERVAND, Daniel SCHMUTZ, président d'honneur, Pierre THÉVOZ

La presse est représentée par Madame Arlette ROBERTI, qui vit aujourd'hui sa 40^{ème} assemblée.

Parmi les excusés de marque :

FAVROD Pierre-Alain et DEVAUD Grégory	Députés
JAGGI Robert	Préfet
DELACRÉTAZ Michel	Président du Conseil communal de Roche
WARIDEL Brigitte	Cheffe du Service des Affaires culturelles VD
JACCARD Pierre	Co-président d'ACJ
l'Association cantonale vaudoise de gymnastique	
AUBERT Jean-Claude	Membre d'honneur
BRON Patrick	Membre d'honneur
Dutruy Bernard	Membre d'honneur
FARKAS Andras	Membre d'honneur
GESSENEY-RAPPO Dominique	Membre d'honneur
MAMIE Jean	Membre d'honneur
MARTIN Claire	Membre d'honneur
MERMIER Pierre	Membre d'honneur
MONNIER Anne-Marie	Membre d'honneur
RAPIN Jean-Jacques	Membre d'honneur
RASTORFER Francis	Membre d'honneur
ZBINDEN Julien-François	Membre d'honneur

Le président passe ensuite la parole au syndic des lieux, M. Christophe LANZ, qui présente sa commune :

Extrait

Je constate qu'on ne m'avait pas menti : la SCCV est l'une des plus importantes sociétés / associations du Canton, preuve en est le nombre important de participants à l'assemblée de ce jour.

Pour ce qui est de la présentation de ma commune, je m'en tiendrai à deux importantes épopées industrielles :

- *la première, celle du sel dans laquelle Roche joua un rôle majeur dans l'action finale du traitement par évaporation des saumures entre 1695 et 1730, date à laquelle le site de Roche se transforma en centre administratif, de stockage et de distribution. A cette époque, son illustre directeur n'était autre que le médecin, poète et naturaliste Albert de Haller. Ce génie universel figure aujourd'hui encore dans la liste des 30 plus illustres savants de tous les temps. Durant sa carrière, il reçut à domicile des célébrités comme Voltaire et Casanova ;*

- *la seconde épopée fut l'ère des chaufourniers et des cimentiers qui débuta en 1896 avec l'implantation d'une fabrique de chaux et ciments, qui fournit pendant plus d'un siècle à plusieurs générations de mêmes familles un honorable gagne-pain, ainsi qu'une place de travail pérenne. Victime de la mondialisation, la production cessa en 1994.*

Après la disparition de la cimenterie, la zone industrielle a commencé sa reconversion, orientée vers la haute technologie : cette zone fait partie des sites stratégiques de développement cantonal.

La vie associative de Roche est des plus riches : 12 sociétés locales profitent des installations et équipements sportifs ou culturels, entre autre la société de gymnastique et le club de foot.

La commune compte également sur le chœur « La Chanson des Roseaux » et sa présidente, Georgette Morisod, précieuse et dynamique, qui mène cette chorale avec justesse et passion.

L'art choral fait partie inmanquablement des biens vivants, culturels et immatériels. Ses acteurs cultivent et tissent des relations humaines chaudes, vraies, et où le mépris et le tracas n'ont pas de place.

Le Président remercie M. Christophe LANZ de son message amical et pertinent et le prie de transmettre les remerciements de la SCCV à la Municipalité et au Conseil communal de Roche de leur hospitalité et pour le vin d'honneur offert par la Commune.

02. Hommage aux disparus

Tout en gardant nos regards pointés vers l'avenir, nous dédions maintenant un moment de respect et de reconnaissance à celles et ceux qui sont venus avant nous et dont les voix se sont tues, mais chanteront toujours dans nos mémoires et dans nos cœurs. Le Président invite tous ceux qui le peuvent à demeurer debout.

Denys BERTHOLET conduit l'hommage aux 19 membres actifs ou d'honneur disparus depuis la dernière assemblée des délégués. Ainsi, il cite :

PIERRE-LOUIS	Lionel	L'Echo des Pléiades	Blonay	
KRAFT	Charles	Alouette / Lien	Bussigny	
ROULET	Edmond	L'Espérance	Bussigny	
TAUXE	Jean-Jacques	L'Espérance	Bussigny	
BAUDOIS	Roxane	Pèlerin	Chardonne	
MAURER	Willy	Jeune Harmonie	Chernex	
NOVERRAZ	André	Jeune Harmonie	Chernex	
JAQUET	Arthur	Chanson Villageoise	Corcelles-Payerne	
JAN DU CHÈNE	Pierre-Alain	Grandcour	Grandcour	
CAILLET	Pierre	Chorale de l'Orient	L'Orient	
FREISS	Bernard	Chorale de l'Orient	L'Orient	
RITTENER	Bertrand	Chorale de l'Orient	L'Orient	
LABOUREL	Georges	Pontaise	Lausanne	
ROSAT	Jean-Claude	Pontaise	Lausanne	Membre d'honneur
COTTIER	Roger	Missy	Missy	
DELESSERT	André	Harmonie Savigny	Savigny	
LAVANCHY	Gilbert	Harmonie Savigny	Savigny	
DUPERTUIS	Frédéric	Union chorale	Vevey	Président d'honneur
BOVET	Pierre	Espérance	Villars-le-Grand	
MAEDER	André	Ancien secrétaire et rédacteur d'Alu		Membre d'honneur

CHANT : "Signore delle cime"

03. Désignation des scrutateurs

Mme et MM. Dominique CORNET, Daniel FAVROD, Rémy JEANMONOD et Michel RIES fonctionneront comme scrutateurs.

04. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 17 mars 2013 à Payerne

Le PV a été envoyé aux sociétés, qui ont eu loisir d'en prendre connaissance. Personne n'en souhaitant la lecture, le président demande si quelqu'un aimerait y apporter une modification, une adjonction ou une suppression. La parole n'étant pas demandée, il fait procéder au vote :

Le procès-verbal est accepté à l'UNANIMITÉ avec remerciements à son auteur

05. Procès-verbal de l'AD extraordinaire du 23 novembre 2013 à Penthérez

Le président pose les mêmes questions qu'au point précédent. Il précise toutefois que l'Union chorale de la Tour-de-Peilz a fait remarquer qu'elle était excusée et non absente comme indiqué dans le PV.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote :

Le procès-verbal est accepté à l'UNANIMITÉ avec remerciements à son auteur

06. Rapport d'activités CC / CM

Le rapport du Comité Central et de la Commission de Musique a fait l'objet d'une publication dans "A l'Unisson".

Le Président rappelle l'état des effectifs des membres SCCV :

• Chœurs de dames	3	
• Chœurs mixtes	41	
• Chœurs d'hommes	24	
Total	68 chœurs pour un effectif de 2178 membres actifs	
• Chœurs d'enfants et d'ados	60	
• Chœurs de jeunes	7	
Totaux	67 chœurs pour un effectif de 2540 membres	
TOTAL DES EFFECTIFS	135 chœurs pour 4718 choristes	

Le rapport est mis en discussion. La parole n'est pas demandée, le président passe donc au vote :

Le rapport est adopté à l'UNANIMITÉ

Claude-André MANI remercie toutes celles et tous ceux qui œuvrent à la concrétisation des objectifs et à la réussite des actions de la SCCV.

PROCLAMATION DES JUBILAIRES (1^{ère} partie)

Conduite par Jean-Luc BEZENÇON

C'est aux plus fidèles des chanteurs de la SCCV que nous nous adressons maintenant. Les membres cités sont priés de se présenter sur l'estrade afin d'être salués par Priska DUTOIT SCHEUNER, vice-présidente, et Claude-André MANI, président, et par l'ensemble des délégués.

MEMBRES HONORAIRES (25 ANS D'ACTIVITÉ)DAMES

CLERC Daisy, Chorale de Cossonay • CURCHOD Anny – la Talentelle – Echallens • VODOZ Jacqueline – Oratorio Montreux • ROUX Ghislaine Aloëttaz – Penthaz • STREIT-FREYMOND Alexandra – Voix des Campagnes – Thierrens • GUIGNARD Nadia – Echo du Vallon – Vaulion • ZANCHI-GOLAY Josette – Echo du Vallon – Vaulion • CRAUSAZ Christa – Chanson des Resses - Yverne

HOMMES

TAILLARD Jean-Pierre – Chorale de Cossonay • BALLIF Roger – Le Brassus • QUILLET Lucien – Missy • ROSSEL Michel – Missy • ROLLI Jean-Pierre Orbe—Montcherand • HENRY Frédy – Abbaye – Vullierens • OLIVIER Jean-Michel – L'Harmonie - Savigny

CHANT : « Weisches dii ? » - en français : « Le sais-tu ? » chanté par la Commission de musique, puis par la salle.

07. Comptes 2013**7.1** Les comptes 2013 ont été envoyés aux sociétés.

La trésorière, Mme Christiane FERROT, commente les chiffres : le budget annonçait un déficit de Fr. 12'300.- mais les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 1'638.-. Le ménage de la SCCV reste stable. Entrées notables : un retour de la FCCV de Payerne de Fr. 20'000.- et un versement du Service des Affaires culturelles de l'Etat de Vaud de Fr. 23'000.-.

Les actifs de la Société s'élevaient à Fr. 110'890.26 au 31 décembre 2013, contre Fr. 135'057.76 au 31.12.2012. Cette différence est due aux frais engagés en année de FCCV, qui se sont élevés à Fr. 46'910.-.

7.2 La Commission de vérification des comptes, formée des sociétés CM de La Sarraz, l'Helvétienne d'Aigle et La Croche Chœur de Grandson, a procédé aux contrôles statutaires.

Monsieur René-Pierre DERIAZ de La Croche Chœur de Grandson rapporte au nom la Commission, qui propose à l'assemblée :

- d'adopter les comptes tels que présentés,
- d'en donner décharge à la caissière,
- d'en donner décharge au Comité Cantonal et à l'organe de contrôle.

7.3 La discussion est ouverte. La parole n'étant pas demandée, elle est close.

Le Président soumet au vote de l'assemblée les trois propositions de la Commission de vérification des comptes.

Les comptes 2013 sont acceptés à l'UNANIMITÉ

08. Augmentation de la cotisation annuelle

M. Otto MATTLE, nouveau chef des finances de l'USC, explique :

En novembre 2012, le Comité cantonal a remarqué que la situation financière de l'USC était problématique. Une Commission chargée d'étudier ce problème a effectivement constaté qu'elle était alarmante et qu'il fallait s'attendre à une perte de Fr. 100'000.- en 2013. L'augmentation des cotisations de Fr. 2.- demandée à Vevey n'aurait certainement pas suffi à combler ce manque. Dès août 2013, Otto Mattle s'est plongé dans les détails et a découvert que certaines charges n'avaient pas été prises en compte pour un montant de Fr. 24'000.-; en outre, des actifs mentionnés dans le bilan à hauteur de Fr 77'000.- valaient au mieux Fr. 5'500.-. Les liquidités de l'USC étaient à ce point désastreuses que les salaires ont dû être payés en utilisant une partie des frais SUISA.

A noter que le budget 2013 présenté et adopté à la majorité à l'assemblée des délégués de Vevey le 14.04.2013 prévoyait un déficit de Fr. 900.-, contre un montant estimé à ce jour à Fr. 170'000.-. Otto MATTLE assure toutefois qu'il n'y a eu aucune malversation au sein de l'USC.

Mesures prises

Les sociétés cantonales ont octroyé un prêt de Fr. 50'000.- à l'USC, remboursable à fin 2015,

La SUISA a accordé un délai de paiement de la facture 2013 à mi 2014 et une demande d'acompte sur les cotisations 2014 a été envoyée aux associations cantonales, améliorant ainsi les liquidités de Fr. 237'000.-.

Mesures d'austérité structurelles

Des mesures d'austérité ont été prises avec notamment la réduction du salaire du président de la Commission de musique à zéro; la décision de réduire le personnel de 180 à 80 %; la renonciation à « Chorus », qui sera remplacé par une newsletter.

Et enfin, la décision d'augmenter la cotisation de Fr. 4.- à Fr. 8.-.

Conclusion

Sans une réaction immédiate, l'USC aurait été en faillite en octobre / novembre 2013;

Avec les mesures d'urgence prises, la faillite a été évitée et les liquidités à court terme sont assurées.

L'augmentation de la cotisation assurera la pérennité de l'USC.

Otto MATTLE estime qu'en 2015, l'USC aura à nouveau la possibilité de soutenir des projets, notamment en faveur des chœurs d'enfants et de jeunes.

La parole est ensuite passée à Jean-Luc BEZENÇON, membre de la Commission spéciale dont il a été fait mention plus haut, qui recommande d'accepter la hausse de cotisation de Fr. 4.- par personne demandée par la SCCV pour garantir l'augmentation demandée par l'USC. A noter que les grandes sections assumeront plus que les petites.

Priska DUTOIT SCHEUNER, vice-présidente, prend la place de Claude-André MANI, président de l'USC, et ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, elle fait procéder au vote.

Les délégués acceptent à l'UNANIMITÉ la proposition du Comité Cantonal d'augmenter la cotisation de Fr. 4.- par personne

09. Budget 2013

Christiane FERROT, trésorière, commence sa présentation en confirmant que la SCCV a octroyé un prêt de Fr. 3'000.- à l'USC.

Sur la base des renseignements obtenus de la part des représentants de Payerne, le Comité a osé inscrire une rentrée de Fr. 20'000.- au budget, qui conclut à un bénéfice de Fr. 3'800.- pour une balance de Fr. 99'800.- contre Fr. 148'700.- au budget 2013.

A la demande d'un délégué qui s'enquiert du nombre de coups de vent favorable émanant de Payerne, Christiane FERROT informe que la FCCV s'est très bien déroulée, mais que le vent va maintenant retomber.

Elle souligne que l'acceptation de l'augmentation de la cotisation modifiera bien évidemment les chiffres du budget 2014, mais pas le résultat.

La parole n'étant plus demandée, on passe au vote :

Les délégués acceptent le budget 2014 à l'UNANIMITÉ

Un grand merci à Christiane FERROT pour son inlassable travail et félicitations pour son exactitude et sa spontanéité.

A ce moment de la séance, Lise DUTRUY prend la parole pour une petite surprise au Président sortant : le chœur d'hommes qu'il dirige, LES GAIS COMPAGNONS, vient égayer la journée par trois chants que leur directeur a tout loisir d'apprécier, assis à la table du Comité.

10. Nomination de la commission de vérification des comptes

Selon le tournus en vigueur, la commission de vérification des comptes 2014 sera composée de :

1. CHŒUR MIXTE de La Sarraz
2. L'HELVÉTIENNE d'Aigle
3. LE PÈLERIN DE Chardonne

PROCLAMATION DES JUBILAIRES (2^{ème} partie)

Conduite par Jean-Luc BEZENÇON

MEMBRES HONORAIRES (35 ANS, 50 ANS ET PLUS D'ACTIVITÉ)DAMES

35 ans : RIGO Annelise - Echo des Tours – Leysin • BESSON Francine – Voix des Campagnes – Thierrens • FANTOLI Antoinette – Persévérance – Vallorbe

50 ans : RAYMONDAZ Isabelle – Echo du Vallon – Vaulion

HOMMES

35 ans : BATSCH Louis – Chorale de Cossonay • MAILLEFER Pierre – Chorale de Cossonay • VULLIAMY Rénald – La Talentelle – Echallens • SIMOND Jacques – Harmonie des Campagnes – Goumoëns • ENGGIST Erwin – Grandcour • TEUSCHER François – Pontaise – Lausanne • SCHWARZ Jean – Echo des Tours – Leysin • GESSENEY-RAPPO Dominique – Chanson de Montreux • PASCHE Daniel – La Voix des Campagnes – Thierrens • MAURI Claude – La Récréation – Yverdon

50 ans : HENCHOZ Marcel – Echo des Pléiades – Blonay • JEANMONOD Georges – Jeune Harmonie – Chernex • AUBERT Jean-Claude – L'Orient • DUTOIT Raymond – Pontaise - Lausanne • ROCHAT Benjamin – Pontaise – Lausanne • PETER Henri – Missy • JOTTERAND Jean-Claude – Mouettes – Morges • RAYMONDAZ Samuel – Echo du Vallon – Vaulion

60 ans : CAVIN François – Pélerin – Chardonne • AUGSBURGER Daniel – L'Orient • ROULIN Daniel – Pontaise – Lausanne

65 ans : QUILLET André – Missy

72 ans : JEAN-MAIRET René – Grandcour

11. Admissions - Démissions

Durant l'année écoulée, c'est avec regret que nous avons enregistré la démission de :

- CH de Cronay - Donneloye
- CM L'Union des Bruyères – Lucens
- CHD L'Arcana – Chardonne (cette société a annoncé la cessation de ses activités pour juin 2014)

Et c'est avec grande joie que nous accueillons dans nos rangs la société suivante :

- CM La Clé des Chants - Concise

Sa présidente, Isabelle BINDITH, explique que le chœur mixte La Clé des Chants a été fondé en 1963; il compte 32 chanteurs et est dirigé depuis 2012 par Gabriel DUCOMMUN. Ses membres ont participé avec plaisir aux fêtes cantonales de Villeneuve en 2001, Orbe en 2005 et Aigle en 2009.

12. Renouvellement des instances SCCV

Avant de procéder au renouvellement des instances SCCV, le Président souhaite faire part de la reconnaissance de la SCCV à l'endroit de son ancien secrétaire, Bernard DUTRUY, pour l'excellence de son travail, loyal et méticuleux, entre 2008 et 2013. Il s'est excusé aujourd'hui mais les applaudissements de l'assemblée retentiront jusqu'à Pompaples et témoigneront de la gratitude de tout le monde.

L'article 18 des statuts prévoit que l'élection des membres du Comité cantonal se fasse l'année qui suit une fête cantonale. A l'exception du président, tous les membres du Comité sollicitent une réélection, soit :

FERROT Christiane, DUTOIT SCHEUNER Priska, DUPRAZ Josiane, MERCIER Jean-Jacques, BEZENÇON Jean-Luc, BERTHOLET Denys, PANCHAUD Michel et NEY Yvan.

Selon l'article 19 des statuts, l'élection est tacite si le nombre des candidats est identique à celui des membres à élire. Les candidats précités sont par conséquent élus par acclamation.

13. Election à la Présidence

Après tant d'années au Comité, l'heure est venue pour Claude-André MANI de passer la main. Il n'a pas la présomption de tirer un bilan. Tout au plus se borne-t-il à quelques considérations : le monde choral, bien qu'en constante évolution, est très présent sur la scène artistique et culturelle de notre pays. Toutefois, la forme sous laquelle nous l'avons le mieux connu s'agenouille devant l'hôtel de l'individualisme. Il y a pourtant encore un important réservoir de ressources auxquelles des forces plus créatrices sauront puiser, comme encourager la mise en réseau des chœurs aux différentes spécificités ou optimiser la collaboration avec les diverses associations chorales. L'équipe en place, à qui le président souhaite plein succès, saura à n'en pas douter s'y atteler.

Le Président explique ensuite que 2 personnes ont été présentées : par lettre du 29 août 2013, le CH l'Espérance de Bussigny présentait la candidature de M. Frédy HENRY; dans son courrier du 5.11.2013, le CH de Forel proposait quant à lui la candidature de Lise DUTRUY, actuelle présidente de la Commission de musique.

Frédy HENRY ayant retiré sa candidature par lettre du 28 février 2014, la seule candidate à la présidence, Lise Dutruy, est élue tacitement. Parfaitement préparée pour endosser le costume de 1^{ère} présidente de la SCCV, dirigeant les travaux de la Commission de musique depuis 2006, elle a pu, chaque fois que l'occasion lui en a été donnée, démontrer ses qualités de musicienne accomplie, d'organisatrice et de rassembleuse. Pour terminer, l'assemblée montre son total soutien par un tonnerre d'applaudissements.

Lise DUTRUY remercie l'assemblée de la confiance témoignée et le chœur d'hommes de Forel qui a soutenu une candidature féminine.

14. Hommage au Président sortant

Après une petite chanson d'Edwige CLOT, Priska DUTOIT SCHEUNER prend la parole et propose à l'assemblée d'élever le Président sortant Claude-André MANI au rang de président d'honneur, ce qui est accepté par acclamation.

Ce dernier remercie Edwige CLOT pour sa sympathique chanson et l'assemblée de son hommage. Il souhaite plein succès à Lise DUTRUY et à l'équipe du Comité, et longue vie à la SCCV.

Il passe ensuite la parole à M. Laurent WEHRLI, président du Grand Conseil, sans oublier de noter qu'année après année, la SCCV peut compter sur l'aide fort appréciée du Canton de Vaud. Il demande à M. WEHRLI de transmettre la gratitude de la SCCV au Conseil d'Etat et au Service des Affaires culturelles.

Laurent WEHRLI explique qu'il a l'occasion d'être président du Comité d'organisation de la Fête suisse des musiques à Montreux. Il soulève une notion importante : le « faire ensemble ». Chanter est une richesse. Il salue le président central, un ami, chaleureux et excellent directeur, et félicite la nouvelle présidente et le Comité réélu.

15. Activités SCCV 2014

Lise DUTRUY présente un nouveau membre de la Commission de musique en la personne de Roland DEMIÉVILLE.

Elle énumère ensuite les activités 2014 qui sont visibles sur le site.

16. Fêtes cantonales : Retour Payerne 2013 – Attribution FCCV 2017

André CORNAMUSAZ, président du Comité d'organisation de la FCCV Payerne, informe que ce dernier a rempli sa mission, grâce au génie payernois, au soutien des autorités communales, aux restaurateurs hors pair, aux bénévoles dévoués,

En réponse à ce qui s'est dit précédemment, il relève que le vent a déjà soufflé deux fois et que tout laisse à croire qu'un 3^{ème} courant de brise viendra réchauffer la SCCV. Claude-André MANI le remercie de son intervention.

Jean-Luc BEZENÇON prend ensuite la parole pour communiquer que les sociétés voisines de la commune d'Echallens ont relevé le défi de l'organisation de la prochaine fête cantonale. Elles ont l'appui total des autorités, mais il manque encore celui des délégués. Il présente le président pressenti du Comité d'organisation, M. Didier AMY, qui se dit très honoré d'avoir été sollicité, alors qu'il n'est nullement chanteur.

Le président demande aux personnes présentes de statuer sur cette proposition :

Les délégués acceptent à l'UNANIMITÉ l'attribution de la FCCV 2017 à Echallens

17. Statuts

Lors de l'assemblée du 23 novembre 2013 à Penthérez, les nouveaux statuts ont fait l'objet d'un examen attentif en présence de M. Patrick GIGANTE, juriste, qui a pu expliciter tous les points qui nécessitaient de l'être. Un amendement portant sur une question de rédaction a été accepté. Le but principal poursuivi était de ramener le nombre d'arrondissements de 5 à 4 pour favoriser les possibilités d'organiser des fêtes cantonales.

A Penthérez, le quorum n'étant pas atteint, il n'a pas été possible d'adopter formellement lesdits statuts, ce qu'il faut donc faire ce jour. Toutes les sociétés ayant eu la possibilité de faire des remarques et des propositions, et la discussion n'étant pas demandée, le président fait procéder au vote :

Les délégués acceptent les nouveaux statuts à l'UNANIMITÉ

18. Date et lieu de la prochaine assemblée des délégués

La prochaine assemblée des délégués aura lieu le 15 mars 2015 à Savigny.

19. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais et la parole n'est pas demandée.

Au nom de la SCCV, le Président adresse ses remerciements à la société des Roseaux pour la parfaite organisation de cette journée, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont œuvré à son bon déroulement : la Commune de Roche pour son accueil, ses employés, l'intendant de la salle, les pompiers et samaritains.

Il remercie également chaleureusement Jean-Pierre FIERZ, major de table, après quoi LES GAIS COMPAGNONS interprètent quelques chants de leur répertoire; l'assemblée peut enfin prendre l'apéritif.

Le Président lève officiellement cette 160^{ème} assemblée des délégués à 12 h 15.

Le Président Central :



Claude-André MANI

La Secrétaire :



Christiane ROCHAT